

Contrat pédagogique, Italien 3ème année

Les séquences proposées auront pour but l'acquisition de compétences (savoir-faire et savoir être) à travers des contenus thématiques liés à l'actualité, la société, la politique, l'histoire et la culture italiennes. Pour ce faire, des focus sur des points de langue et de grammaire (révision/approfondissement dans la plupart des cas, mais aussi introduction) seront prévus. Les activités de grammaire seront à réaliser en autonomie, je penserai à vous transmettre les corrigés. En cours, nous en corrigerons seulement quelques-uns à titre d'exemple mais n'hésitez pas à me contacter si vous avez des doutes sur des points difficiles et/ou des besoins spécifiques.

Pour les cours nous utiliserons différents supports : articles, vidéos, extraits de films, chansons, extraits d'ouvrage.

Les cours, rédigés en format numérique (avec les vidéos, les extraits, les fiches de langue et les liens pour l'accès aux activités) seront déposés régulièrement sur Microsoft Teams et/ou Google Drive. Pensez à vérifier que tout fonctionne correctement !

Pour éviter le gaspillage de papier, privilégiez l'utilisation d'ordinateurs en cours si cela est possible. Dans le cas contraire, n'hésitez pas à m'envoyer un petit message par mail pour que je puisse prévoir le nombre exact de photocopies à faire.

Evaluation

- 40% de la note : examens sous forme de devoirs surveillés en fin de premier et deuxième semestre. Les sujets se composeront d'une compréhension de l'écrit ou compréhension de l'oral et d'une expression écrite. Les sujets seront indépendants des cours. Les dates des examens seront fixées ultérieurement.
- 60% de la note : contrôle continu. Projets et tâches de fin de séquence (par exemple mises en situation, jeux de rôle, travaux écrits/oraux à réaliser en groupe ou en autonomie, présentations etc.). Des tâches intermédiaires à réaliser en cours ou en autonomie sont également prévues. Elles seront obligatoires, corrigées et évaluées mais ne seront pas notées. Leur objectif est formatif : la non-réalisation sera considérée comme manque de participation et pourra donner lieu à une sanction (perte de points) dans la note de la tâche finale. Toutes vos notes vous seront régulièrement communiquées.

Votre note finale tiendra compte de votre assiduité (qui est obligatoire) tout au long de l'année ainsi que de votre participation. Buon inizio e buon lavoro !